

QUI CONTACTER ?

Guide des principaux interlocuteurs du quotidien

FICHE OUTIL

J'AI UNE QUESTION OU UNE SITUATION À GÉRER

1

Ma classe : discipline et comportement



- Élève perturbateur
- Bagarre
- Téléphone
- Propos discriminatoires
- sanctions
- Captation vidéo

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- CPE
- Coordonnateur(ice) de discipline
- Professeur(e) principal(e)

2

Mes élèves : santé et sécurité



- Malaise
- Risque suicidaire
- PPMS
- Radicalisation
- Allergie grave
- Maltraitance

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- 15
- 119
- 3114
- Infirmier(e) scolaire

3

Numérique et outils



- ENT
- IA
- RGD
- Matériel
- Ressources numériques

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- Référent(e) numérique

4

Mes élèves : besoin éducatifs particuliers



- PAP
- MDPH
- PAI
- AESH
- PPS
- Élèves Allophones

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- Coordonnateur(ice) ULIS
- Infirmier(e) scolaire
- PAS
- Référent(e) école inclusive

5

Ma situation personnelle



- Arrêt maladie
- Paie
- Protection fonctionnelle
- Absences
- Burn-out

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- Médecin de prévention
- Secrétariat de direction
- DPE

6

Harcèlement et violences



- Harcèlement
- Violences
- Cyberharcèlement
- Discriminations

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- CPE
- 3018

7

Mes obligations réglementaires



- Laïcité
- Droit de grève
- PPMS
- Réunions
- Signalements

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- Équipe académique Valeurs de la République
- Référent(e) laïcité

8

Mon travail pédagogique



- Progressions
- Évaluation
- Programmes
- Inspection pédagogique

Interlocuteurs :

- Chef(fe) d'établissement
- EAFC
- Éduscol
- Coordonnateur(ice) de discipline
- Inspection pédagogique

À QUELLE ÉCHELLE MES INTERLOCUTEURS AGISSENT-ILS ?



Établissement

Actions et décisions dans
l'établissement



Académie / DSDEN

Pilotage et accompagnement au
niveau académique /
départemental



National

Cadre national, textes officiels
et dispositifs



Le chef(fe) d'établissement est le supérieur hiérarchique de tous les personnels enseignants et d'éducation de l'établissement.

À ce titre, il (elle) doit être votre interlocuteur (interlocutrice) privilégiée.
Toute communication professionnelle doit se faire par voie hiérarchique.



Annuaire et contacts utiles

